Le centre de ressources est piloté par Joël SÜRIG, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Pas-de-Calais



« Nous vivons dans un monde où l'altérité et l'attention à l'autre sont des enjeux majeurs...

Prévenir les violences sexuelles et la maltraitance, c'est faire vivre au quotidien les valeurs humanistes.

Ne pas laisser un enfant seul face à sa souffrance et ne pas laisser un professionnel seul pour le protéger...

C'est l'ambition du centre de ressources. »

Menin tons pourote engagement!

Joel SURIC

Contact : Anne YEZNIKIAN, coordinatrice, anne.veznikian@ac-lille.fr

Une initiative aux effets systémiques.

L'expérience acquise dans le délicat domaine de la prise en charge et de la prévention des violences sexuelles et de la maltraitance a mis en évidence qu'il est indispensable de prévoir un dispositif de veille réactif. Seules la réflexion et l'organisation préalables, appuyées par une solide politique de formation, permettent d'apporter les réponses professionnalisées que les victimes, comme la société toute entière, attendent de l'éducation nationale.

Cette démarche transcende la spécificité du thème pris en charge et permet à chacun d'aborder d'autres questions essentielles : les relations adultes/élèves, la déontologie des personnels, la notion d'autorité, les partenariats internes et externes.

Les réflexions rejoignent le travail engagé sur le climat scolaire mais également sur l'explicitation et la promotion des valeurs de la République, une République qui protège.



Direction des services départementaux de l'éducation nationale

20 boulevard de la Liberté S.P. 16 62021 ARRAS CEDEX

Le centre départemental de ressources pour la prévention des violences sexuelles et de la maltraitance

une équipe intercatégorielle au service des écoles et des établissements scolaires pour protéger les élèves victimes de violences

Mars 2021

DES RESSOURCES POUR LA FORMATION DES PERSONNELS

Les membres du centre de

ressources peuvent vous aider à

mettre en place, avec les équipes

locales, les formations nécessaires

pour la prise en charge et la

prévention des situations de

violences sexuelles et de

maltraitance.

UNE AIDE À LA PRISE DE DÉCISION

Une ligne téléphonique est dédiée spécialement aux inspecteurs l'éducation de nationale, chefs d'établissement et directeurs d'école plus et. largement, à tout personnel de l'éducation nationale.

7j/7, 24h/24, au

03.21.23.82.45

Vous pourrez entrer en contact avec un professionnel qui accompagnera votre démarche d'évaluation et de prise de décision.

LA POSSIBILITÉ D'UNE INTERVENTION SUR PLACE

En cas d'urgence ou en situation

d'une particulière gravité, si vous

en faites la demande, l'inspecteur

d'académie peut envoyer à vos

côtés une équipe du centre de

ressources qui étudiera avec vous

les modalités de gestion de la

crise.